BARÈME D'HONORAIRES

XAMANI
SARL au capital de 10 000 € - RCS de BOURGES 101 961 217
Siège social : 22 avenue Jean Jaurès – 18000 BOURGES
Tel : 02 46 96 86 05 - E-mail : bourges@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 27 avril 2026

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 50 000 €	6000 €
De 50 001 à 99 999 €	8000 €
De 100 000 à 149.999 €	10 000 €
De 150 000 à 199 999 €	12 000 €
De 200 000 à 299 999 €	6 %
Au-delà de 300 000 €	5 %

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.
Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

Honoraires de rédaction de compromis
450 € TTC à la charge de l'acquéreur

Cas particulier :
Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

DPE projeté : 90 € à la charge du vendeur

Avis de valeur (estimation sans projet de vente) : 200 € TTC (facturable à la remise du dossier)

Pré état daté : 150 € à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 50 € à la charge du vendeur

N° TVA intra-communautaire : FR80 101 961 217 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n° CPI18012026000000005 délivrée(s) par la CCI de BOURGES (18) – Activité(s) : Transaction, Location et Gestion locative - Garantie financière Gestion : GALIAN SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 Paris – NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION – Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 27 avril 2026

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8€ TTC / m² de surface habitable	8€ TTC / m² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3€ TTC / m² de surface habitable	3€ TTC / m² de surface habitable
Entremise et négociation	2% TTC du loyer annuel hors charges	**X**

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	8€ TTC / m² de surface habitable	8€ TTC / m² de surface habitable
Bail stationnement (parking, garage…)	10% TTC du loyer annuel hors charges	10% TTC du loyer annuel hors charges

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative Sinon : 3 € TTC / m² (avec un minimum de 120 € TTC)	**X**
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative Sinon : 3 € TTC / m² (avec un minimum de 120 € TTC)	**X**
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative Sinon : 50 € TTC	**X**
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : 150 € TTC à la charge du bailleur (non facturé dans le cas d'un mandat de location confié à l'agence)

État des risques et pollution (ERP) : 50 € à la charge du bailleur

DPE projeté : 90 € à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : FR80 101 961 217 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n° CPI18012026000000005 délivrée(s) par la CCI de BOURGES (18) – Activité(s) : Transaction, Location et Gestion locative - Garantie financière Gestion : GALIAN SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 Paris – NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Gestion locative – Barème à compter du 27 avril 2026

Agence Laforêt BOURGES
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

	PACK ESSENTIEL 7 % TTC*	PACK PREMIUM 8,5 % TTC*
Prestations initiales :		
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	50 €	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	150 €	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	200 € (sauf si souscription à la GLI)	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	125 €	✓
Prestations annexes :		
Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	30 € / an	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	3% des travaux avec minimum de 30 €	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50 €	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	60 €	✓
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	50 €	✓
Etablissement document d'aide à la déclaration de TVA (monopropriété et SCI sur devis)	60 €	✓
Procédures hors GLI en cas d'impayés	100 € / heure	100 € / heure
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	100 € / heure	100 € / heure
ERP (état des risques et pollution)	30 €	30 €
DPE projeté	90 €	90 €
Gestion des gros sinistres (supérieurs à 1600 €) vacation horaire pour représentation auprès des assurances	100 € / heure	100 € / heure
Nos produits d'assurances :		
Garantie Loyers impayés GLI	2.5 %*	2,5% *
Pack gestion + GLI	**9,5%* TTC**	**11%* TTC**

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC

N° TVA intra-communautaire : FR80 101 961 217 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n° CPI18012026000000005 délivrée(s) par la CCI de BOURGES (18) – Activité(s) : Transaction et Gestion locative - Garantie financière Gestion : GALIAN SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 Paris - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.